

NOUS CONTACTER



Lycée Jean PERRIN
74 rue Verdillon
13010 MARSEILLE

Administration



04 91 74 29 30



ce.0130053m@ac-aix-marseille.fr

Intendance-Bureau 8

Accueil de 7h30 à 11h30 - Service fermé l'après midi



04 91 74 74 65 ou 04 91 74 75 71



sec.ges.lyc.perrin@ac-aix-marseille.fr

Internat - Bureau des Maitres



04 91 74 97 61

internat.lyc.perrin@ac-aix-marseille.fr

Site web de l'établissement

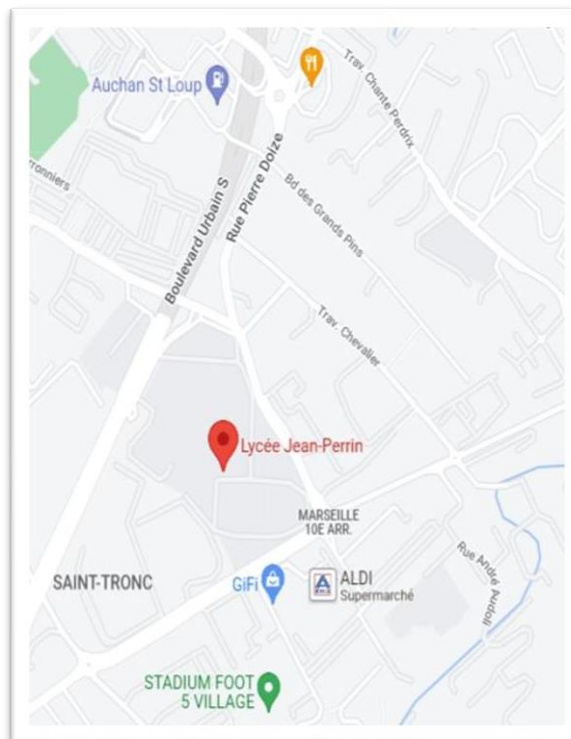
<https://www.site.ac-aix-marseille.fr/lyc-perrin>

Écrire au webmestre du site



webmestre.0130053m@ac-aix-marseille.fr

NOUS SITUER



SE RENDRE AU LYCEE

Accès transports en commun



Station Métro Ste Marguerite - Dromel, M2
puis Bus n°16 ou 16S et 17
(Arrêt devant le lycée)

autres lignes de Bus: 15, 18, 24, 91



Lycée
Jean
Perrin
Marseille

INTERNAT



ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

DEVENIR INTERNE AU LYCEE JEAN PERRIN



Accessible aux élèves de l'enseignement secondaire et du supérieur ; l'internat compte 370 places (garçons et filles). L'admission en internat prend en

compte certains critères (sociaux, familiaux, d'éloignements...) mais peut aussi être ouverte sur candidature, aux étudiants marseillais. L'étude des dossiers se fait alors individuellement en commission.

FONCTIONNEMENT

L'internat est ouvert du dimanche soir 20h au samedi 7h15 pendant les temps scolaires. Il est fermé pendant les vacances scolaires, y compris en période de concours, petits congés (jours fériés) et les week-ends.

Le service d'accueil du dimanche soir se fait exclusivement entre 20h et 21h (sans demi-pension).

L'internat est inaccessible tous les jours de 7h15 à 18h, sauf le mercredi où l'internat réouvre à partir de 14h.

STRUCTURE DE L'INTERNAT

L'internat est divisé en trois zones :

- Le rez-de-chaussée avec le bureau des maitres, salle de travail et de détente.



- Trois étages dont deux pour les garçons et un pour les élèves dits hébergés (mixte)

- Un étage de filles en box individuel (4ème étage)



LE SERVICE RESTAURATION

Avec plus de 1000 repas servis chaque jour, le service de restauration offre aux élèves et étudiants la possibilité de profiter de repas équilibrés dont la composition est élaborée par un Chef Cuisinier.

Accueil de :

- 07h00 / 07h30 : Petit déjeuner
- 11h30 / 13h20 : Déjeuner
- 18h30 / 19h20 : Diner



LES TARIFS

Les tarifs de l'internat (restauration et hébergement inclus) varient selon la formule d'hébergement et sont définis par l'autorité territoriale compétente, la Région Sud.

Pour 2025 :

- le forfait 5 nuits est de 1780€ l'année pour le secondaire et BTS
- le forfait 6 nuits est de 3100€ l'année pour étudiants CPGE.

UNE AIDE FINANCIERE POUR L'INTERNAT

Pour les bénéficiaires de la bourse nationale du lycée, une prime annuelle d'internat, peut vous être accordée en déduction des frais de pension.

Pour les étudiants, la demande de bourse s'effectue auprès du Crous.

Pour plus d'informations, consulter le site :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

GESTION ADMINISTRATIVE

Que ce soit pour les formalités d'entrée ou de sortie, la facturation aux familles, le service « Intendance-Bureau n°8 » est votre interlocuteur.